

HO/ZA

**MINISTERE DE LA SANTE**

-----  
**SECRETARIAT GENERAL**

-----  
**DIRECTION DES ETUDES ET DE  
LA PLANIFICATION**

*11/01/06*

**BURKINA FASO**

*Unité-Progrès-Justice*  
-----

**Arrêté N°2007 199 /MS/SG/DEP  
Portant autorisation de construire un Centre  
de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) à  
Ramdolla.**

**LE MINISTRE DE LA SANTE**

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

- Vu la Constitution du 2 juin 1991 ;
- Vu le Décret n°2006-002/PRES du 5 Janvier 2006, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n°2006-003/PRES/PM du 6 janvier 2006, portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le Décret n°2006-216/PRES/PM du 15 Mai 2006, portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 28 Octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu la requête du Délégué du village de Ramdolla, relative à la construction d'un Centre de Santé et de Promotion Sociale à Ramdolla, Province du Yatenga.

**ARRETE**

**ARTICLE 1:** Une autorisation de construire un Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS), en matériaux définitifs à Ramdolla, est accordée aux populations de ladite localité et environs, Province du Yatenga, district sanitaire de Ouahigouya.

**ARTICLE 2 :** Ce Centre de Santé et de Promotion Sociale comprendra, selon le plan type du Ministère de la Santé :

- un dispensaire avec équipement
- une maternité avec équipement
- un dépôt pharmaceutique
- un logement pour le personnel du dispensaire
- un logement pour le personnel de la maternité
- des latrines et toilettes extérieures
- un forage équipé d'une pompe

**ARTICLE 3 :** Le Ministère de la Santé fournira le personnel qualifié requis, dès que possible, après la construction du CSPS.

**ARTICLE 4 :** Le Directeur Régional de la Santé du Nord est chargé du suivi du projet.

Ouagadougou, le 28 MAY 2007

**AMPLIATIONS :**

- S.G./M.S.	1
- Gouverneur du Nord	1
- H.C. du Yatenga	1
- DRS. du Nord	1
- MCD Ouahigouya	1
- Préfet Dépt. Barga	1
- Toutes directions	15
- Populations intéressées	2
- Archives/Chrono	5

  
**Bédouma Alain YODA**  
*Commandeur de l'Ordre National*